

**LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION**

LILLE. 106, Rue de Paris  
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Égalité

de Roubaix

# L'Égalité

Tourcoing

BUREAUX: Téléph. 351-17  
ROUBAIX: 45, rue de la Gare, 45  
TOURCOING: Téléph. 9-85  
3, rue Fidèle Lathoucq

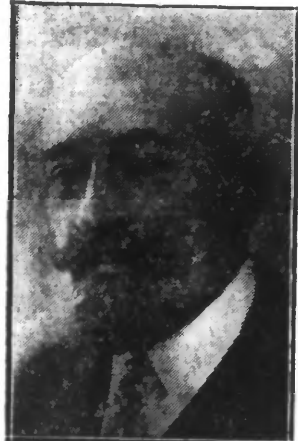
DIRECTRICE: M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME.

## Les grandes escroqueries

### L'AFFAIRE STAVISKY sera complètement éclaircie

C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Justice

L'ESCROC SERAIT PARTI POUR L'AMÉRIQUE DU SUD



M. DALIMIER  
Ministre des Colonies  
ancien Ministre du Travail, qui déclare ne pas connaître l'escroc Stavisky.

Venant de Rodez, M. Raynaldy est rentré hier matin à Paris. Il s'est rendu au ministère de la Justice, où il a pris aussitôt connaissance des affaires en cours. Il s'est notamment livré à une étude approfondie des documents qui lui ont été communiqués sur l'affaire Stavisky par le procureur général.

A la fin de la matinée, M. Donat-Guigue arrivait lui-même accompagné de M. Pressard, procureur de la République. Les magistrats, introduits aussitôt auprès du garde des sceaux, ont eu avec lui un long entretien au cours duquel M. Raynaldy a affirmé sa volonté de hâter les investigations judiciaires et de ne rien négliger pour éclaircir l'affaire.

#### M. Dalimier est reçu par M. Chautemps

M. Chautemps, président du Conseil, a reçu, au ministère des Colonies, M. Dalimier, ministre des Colonies.

L'entretien, commencé à midi 30, s'est terminé à 13 h. 25. Interrogé par les journalistes, le ministre des Colonies s'est refusé à toute déclaration.

Interrogé de son côté, M. Camille Chautemps, président du Conseil, a déclaré :

« M. Dalimier a tenu à venir me voir dès son retour de Nice pour m'expliquer dans quelles conditions il avait été amené à signer, comme ministre du Travail, certaines lettres dont la presse a fait état. »

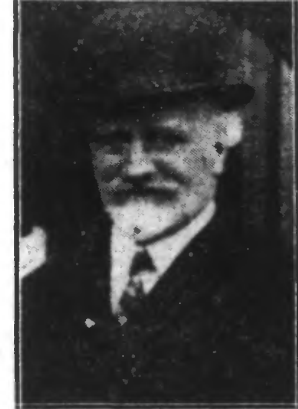
Le ministre des Colonies m'a donné également l'assurance formelle qu'il n'avait jamais vu Stavisky et qu'il avait ignoré complètement son existence jusqu'au jour où avait éclaté l'affaire des faux bons du Crédit municipal de Bayonne.

M. Albert Dalimier aura un nouvel entretien dans la soirée avec M. Camille Chautemps.

#### Nouvelles perquisitions à Paris

M. Hennet, commissaire à la Sûreté générale, accompagné des inspecteurs Bonny, Lecorre et Lemaitre, s'est rendu hier matin, à 9 heures, au siège de la compagnie d'assurances la « Confiance », rue Drouot, où il a examiné les bons du Crédit municipal de Bayonne acquis par cette compagnie.

Le magistrat a expliqué dans quelles conditions ces bons avaient été négociés et a fait préciser au directeur de la compagnie certains points utiles à l'enquête.



M. HUDEOLO  
ancien Préfet du Nord, ancien Préfet de Police, qui fut Président du Conseil d'Administration d'une des Sociétés fondées par Stavisky.

Après cette vérification, qui s'est poursuivie pendant plus de deux heures, M. Hennet a conféré avec le juge, qui lui a confié une nouvelle mission.

**Stavisky serait en route pour l'Amérique du Sud**

La Sûreté générale, on observe une grande discrétion sur l'orientation de l'enquête. M. Ducoux, chef du service de contrôle général, s'est borné à déclarer qu'il fait exécuter les mandats qui lui parviennent du juge, sans commenter la nature de ces opérations. Le même silence est observé au sujet de la retraite probable de Stavisky.

La thèse selon laquelle l'escroc voguerait vers l'Amérique du Sud semble se confirmer. Tous les agents consulaires des deux Amériques ont été alertés et le signalement du fugitif a été transmis aux navires venant de quitter les ports européens.

#### L'instruction à Bayonne

L'instruction de l'affaire du Crédit municipal entre dans une phase définitive à la suite des aveux de culpabilité faits par Tissier, au cours de l'interrogatoire auquel il a été soumis pendant la vérification de la comptabilité et l'examen des bons qui a eu lieu jeudi soir.

Les manœuvres frauduleuses relevées par M. Verlaque, expert-comptable, commis par le juge d'instruction, sont bien l'œuvre personnelle de Tissier, qui a essayé de faire endosser une part des responsabilités au Conseil d'administration, dont les membres, à plusieurs reprises, ont eu des doutes sérieux sur l'honnêteté de sa gestion.

M. Jean-Charles Legrand et M. Delmas, défenseurs de Tissier, ont décidé de demander une confrontation immédiate de leur client avec M. Garnat, député-maire de Bayonne, président du Conseil d'administration du Crédit municipal.

Ajoutons que Tissier, pris en défaut par l'expert-comptable dans la vérification de sa comptabilité, n'a pu nier avoir commis des faux d'où résultent ses escroqueries. Les aveux sur lesquels Tissier semblait être revenu depuis son incarcération, ne font que confirmer, d'ailleurs, ceux qu'il a passés en bloc, au moment de son arrestation.

Un administrateur du Crédit municipal a déclaré hier matin que le registre



La femme de STAVISKY qui aurait pris la fuite avec l'escroc.

des délibérations du Conseil d'administration du Crédit municipal démontrera que de nombreuses demandes de contrôle ont été faites, mais n'ont jamais pu obtenir satisfaction.

#### DÉCLARATIONS DE M. HUDEOLO ANCIEN PRÉFET DU NORD

C'est en février 1929 que Stavisky et ses complices fondèrent la « Compagnie financière et industrielle générale des travaux publics », au capital de 2.500.000 francs. La société s'occupait d'immeubles à construire, de terrains à vendre, et les anciennes institutions de Paris, à Perpignan, en Belgique.

M. Hudeolo, commandeur de la Légion d'honneur, ancien préfet du Nord, ancien préfet de police, était président du Conseil d'administration de cette société.

Interrogé par un de nos confrères parisiens, M. Hudeolo a déclaré, en substance, ce qui suit :

L'ancien haut fonctionnaire, quand il a ouvert les journaux, il y a quelques jours, et qu'il y a eu le nom de Stavisky, n'a pas d'abord compris le rapport qui existait entre le forban et ce M. Alexandre, gros bijoutier, si courtouls, si séduisant, qui lui avait demandé, en 1929, en fournissant toutes les preuves de la plus parfaite honorabilité, de présider une société immobilière.

Régulièrement constituée, la société dont M. Hudeolo avait fait, dit-il, contrôler les statuts et les émissions d'obligations, comptait parmi les membres de son Conseil d'administration, M. Linnarès, ancien préfet, commandeur de la Légion d'honneur, le général de Ponthouze, qui avait la croix de M. Wurtz, ancien chef de section au Conseil d'Etat, etc., etc.

M. Hudeolo accepta la présidence, mais démissionna, cinq mois plus tard, le 18 octobre 1929.

C'est que la société lui semblait brasser de grosses affaires, assez peu claires, avec trop de gens, avec trop d'avocats, conseils. Et comme au même moment on lui demandait de s'occuper du contrôle des habitations à bon marché, le cumul paraissait impossible, il opta pour cette dernière fonction.

La se bornent ses rapports avec Stavisky, qui se faisait appeler M. Alexandre, de la maison Alex, commerce des pierres précieuses. Depuis, affirme M. Hudeolo, il n'a jamais eu l'occasion de revoir le personnage qui avait, en 1929, un casier judiciaire vierge et un état civil parfaitement honorable.

D'autre part, tant que l'ancien préfet du Nord s'est occupé de la société, aucune influence politique, aucun ministre ou protégé de ministre n'a eu son influence, sous quelque ordre d'idées que ce fut. Après son départ, ce qui s'est passé, il l'ignore, ajoute-t-il.

### FANTASTIQUES EXPLOITS d'un trio, à Lille

En quelques heures, un individu et 2 complices rafièrent 250.000 francs et disparurent



L'immeuble, boulevard Vauban à Lille, où opéra l'audacieux escroc au cautionnement et où sans arrêt, depuis le 3 janvier, quantité de gens viennent tirer la sonnette de la porte.

Combien a-t-il fallu de temps à Stavisky, le roi des escrocs, pour détourner à son profit 250 millions? Cinq ans, dit-on. Sait-on que cela représente cinquante millions par an et un peu plus de quatre millions par mois, soit quatre mille francs par jour.

En bien, à Lille, le 3 janvier, en huit heures de temps, un trio d'escrocs a défilé devant Stavisky lui-même, et ce n'est pas peu dire!

Cette bande a escroqué le plus simple du monde 252.000 francs. A trois, ils ont été vingt fois plus forts que le Russe Alexandre, fondateur du Crédit municipal de Bayonne.

Stavisky y mit quelque élégance, tandis que les escrocs lillois pratiquèrent l'escroquerie la plus odieuse, celle qui touche les travailleurs en chômage.

#### Une annonce alléchante

Le 3 janvier 1934 paraissait dans un journal de notre région un petit avis ainsi conçu : « Monsieur sérieux pour petits encasement, Références et garanties exigées 3.000, Consortium, 81, boulevard Vauban, Lille. »

Pour les chômeurs lillois, l'offre était alléchante. Ce fut la rue. Prenons le cas de M. A., avenue de Bretagne à Lille. Naïvement berné, on conçoit qu'il tienne à ne pas se faire connaître. Ce brave homme se présenta le même jour à l'adresse indiquée. Frère de la sonnette d'appel, une plaque en cuivre : Consortium des appareils automatiques. Il tire le bouton, la porte s'ouvre et il est introduit dans un bureau du rez-de-chaussée sommairement mais élégamment meublé, et il se trouve en présence de trois personnages : le directeur, son secrétaire et la dactylo.

#### La poudre aux yeux

Le directeur s'explique :

« Voilà Nous monopolisons le commerce des appareils automatiques et notamment celui des billards russes dits « à trous ». Il s'agit de visiter les établissements d'un secteur de la ville qui utilisent ces sortes de billards et de ramasser les pièces de vingt sous contenues dans les escarcelles. Vous remettez au patron du café la remise qui lui est due et vous nous rapportez le reste. Sur les sommes recouvrées, pour le Consortium, vous touchez 20 % de commission plus un salaire fixe et mensuel de 2.100 francs. »

#### LA GALETTE DES ROIS



C'est aujourd'hui jour de l'Épiphanie que, selon la tradition, on mange joyeusement en famille la galette des Rois. Voici, avant le repas, des enfants humant avec délices la bonne odeur de la galette.

## CONSEQUENCE TRAGIQUE DE LA CRISE DU TULLE

### UNE ÉMEUTE A CALAIS

Deux mille chômeurs pillèrent des dépôts de charbon assiégèrent l'Hôtel de Ville et enfoncèrent des vitrines, boulevard Jacquard

PLUSIEURS AGENTS FURENT SÉRIEUSEMENT BLESSÉS

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL

De nombreux blessés, dont plusieurs grièvement, des pillages en règle des dépôts de charbon, des scènes d'émeute telles que notre région n'en a pas vues depuis longtemps, voilà le bilan d'une manifestation tragique de chômeurs à Calais, hier matin.

Il faut dire que la misère règne plus que jamais dans la grande cité industrielle et que, malgré des interventions inlassables des corps constitués, à Calais, dont la démission collective du Conseil Municipal ne fut qu'un des aspects, on n'a rien fait pour remédier à la crise qui ruine, peut-être irrémédiablement, les fabricants de tulle.

Ainsi que le disait dernièrement M. Léon VINCENT, député-maire de Calais, à la fin de 1932, le nombre des chômeurs était de 1.432 et il s'élevait aujourd'hui à près de 4.000. Ces chiffres montrent bien que dans cette ville le chômage progresse avec une rapidité extraordinaire et sans aucun précédent peut-être en France.

#### Une grande manifestation

C'est à 10 h. 30 que les chômeurs commencèrent à se grouper en face de l'Hôtel de Ville. Bientôt, les esprits s'agitant, ils demandèrent à être reçus, soit par M. Léon Vincent, député-maire, soit par M. Verschoor, secrétaire général. Une délégation ira porter les revendications.

M. Flament, commissaire central, en l'absence de M. Léon Vincent, retenu à Bruxelles, promit de transmettre la protestation des chômeurs. Mais ceux-ci refusèrent et se dirigèrent, en chantant l'Internationale, vers le Bassin Ouest.

A ce moment, les manifestants étaient environ deux mille. Ils étaient précédés de MM. Flament, commissaire central, Favier, commissaire du 1<sup>er</sup> arrondissement, et ils étaient escortés de quelques agents de police ou de sûreté.

Arrivés au bassin Ouest, quelques dockers à l'aide d'un poteau de mine,



EN HAUT : Un groupe de manifestants assiégant l'Hôtel de Ville de CALAIS. EN BAS : Le boulevard Jacquard après l'émeute.

## Le formidable succès de notre grand concours de la Loterie Nationale

Déjà, hier matin, attendant l'ouverture de nos bureaux, des centaines de concurrents venaient remettre leurs enveloppes dans les boîtes déposées à cet effet dans notre hall. Puis, jusqu'à leur fermeture, ce furent des milliers et des milliers de lecteurs qui se présentèrent et il nous fallut vider plus de vingt fois les énormes boîtes qui se remplissaient comme par enchantement. Dans la soirée, arrivèrent les premiers sacs de la poste.

Et ce n'est qu'un commencement! Aujourd'hui et demain parviendront des tonnes de lettres.

Mais que nos lecteurs se rassurent, le dépouillement et le classement de ce colossal courrier se feront, grâce aux réponses inscrites sur les enveloppes, avec une ÉTONNANTE CÉLERITÉ. Cette fois encore, nous battons tous les records. Sans arrêt, nuit et jour, de nombreuses équipes se mettront à cette gigantesque besogne qui sera terminée en un rien de temps.

Pour la dernière fois, nous rappelons qu'il faut simplement écrire UN CHIFFRE ET UN NOMBRE SUR LE BULLETIN DE REPONSE et reproduire exactement ce même chiffre et ce même nombre sur l'enveloppe.

Il est bien entendu que sur le BULLETIN DE REPONSE doivent être collés les ONZE NUMEROS D'ORDRE que nous avons publiés du 24 décembre 33 au 4 janvier 34.

N'oubliez pas que les réponses doivent nous parvenir AU PLUS TARD DIMANCHE 7 JANVIER, A MINUIT!

## UNE CATASTROPHE EN ALSACE

### UNE USINE HYDROÉLECTRIQUE ENVAHIE PAR LES EAUX

NEUF PERSONNES ONT ÉTÉ NOYÉES LES DÉGATS ATTEIGNENT PLUSIEURS MILLIONS

De très importants travaux étaient en cours, depuis quelques années déjà, près de la crête des Vosges, non loin de l'ancienne frontière, pour utiliser à des fins électriques la différence de niveau qui



Une vue du LAC BLANC qui, à la suite de l'accident, s'est complètement déversé dans le LAC NOIR.

existe entre le lac Blanc et le lac Noir. Ces travaux touchaient à leur achèvement.

Déjà, une grande usine hydroélectrique s'élevait sur les bords du lac Noir. De nombreuses équipes d'ouvriers y travaillaient sous la conduite d'ingénieurs et de contremaîtres, à percer des tunnels, à poser de gigantesques conduites d'eau, à installer les turbines.

Dans la vallée de la Weiss, le lac Blanc s'étend sur 25 hectares, en une immense cuvette, à 1.054 mètres d'altitude, presque au niveau de la crête des Vosges. Le lac Noir, qui est situé à 125 mètres plus bas, n'a que 14 hectares de superficie. Les deux lacs sont séparés par d'épaisses parois rocheuses qui avaient été perforées.

Pendant le jour, les eaux du lac Blanc devaient se déverser partiellement par ces conduites dans le lac Noir pour permettre ainsi au mouvement des turbines productrices d'électricité. Pendant la nuit, de puissantes pompes devaient remonter les eaux dans le lac supérieur.

Un tragique accident vient d'interrompre ces gigantesques travaux. Par suite d'une rupture dans les conduites, les eaux du lac Blanc se sont subitement déversées, jeudi à 22 heures dans le lac inférieur, submergeant l'usine, comblant le lac Noir et menaçant d'une véritable inondation la riche région d'Orbey.

A la suite de cette rupture, une formidable trombe d'eau s'est abattue sur l'usine hydroélectrique. Le toit de l'usine s'est effondré et les eaux ont inondé les bâtiments. Neuf personnes se trouvaient dans l'usine : MM. Olgerot, ingénieur en chef ; Saille, ingénieur adjoint ; Roth, contremaître ; un ouvrier appartenant à une société d'énergie électrique ; un employé d'une firme de Belfort et quatre ouvriers monteurs d'une firme de Zurich.

## LE MEURTRIER DE SOLESMES a été interrogé hier, à Cambrai

Il a répondu avec cynisme aux questions du juge d'instruction

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL

Théodule Blas, le journaliste de Solesmes, qui, dans la nuit du 31 décembre, tua hier janvier, l'ardie de coups de balonnette son ancienne amie, Rosine Caudrelier, a été interrogé hier à nouveau par M. Truffier, juge d'instruction à Cambrai.

Le magistrat s'était rendu auparavant à l'hôpital, où la victime, Rosine Caudrelier, dont l'état reste très grave, est toujours en traitement.

Elle put encore lui échapper. La nuit, elle n'osait rentrer chez elle, pressurant tant que le brutal la guettait. Il l'attendait, en effet, et cette fois, il assouvit furieusement sa rage sanguinaire.

#### A l'instruction



A GAUCHE : Le meurtrier BLAS amené au Palais de Justice de CAMBRAI. A DROITE : On recherche dans la Sèlle l'arme du crime jetée par BLAS.

La jeune femme, en raison de sa fatiguée extrême ne put faire au juge qu'un récit incomplet du drame. Elle fut prise à plusieurs reprises de syncopes au cours de son audition ; aussi M. Truffier dut-il écourter cette scène douloureuse et pénible.

Rosine Caudrelier put toutefois apporter de nouvelles précisions à l'enquête. Le 31 décembre, au matin, Blas la ramenant pour la première fois, la gifla. Elle se sauva. Le soir, peu après qu'il eût été relâché de la gendarmerie, le sinistre individu chercha après son ancienne maîtresse et lui porta deux coups de rasoir, la blessant au nez.

de son avocat, M. Thierry fils, il subit l'interrogatoire de M. Truffier. Blas n'a pas abandonné le système de défense qu'il a adopté de son arrestation par les gendarmes. S'il reconnaît avoir donné les coups de balonnette, par contre, il nie tout le reste.

Vous êtes allé dimanche matin au café Caffaux, route du Catteau, lui demanda M. Truffier ; vous aviez un tranche à la main. Vous avez dit : « Je vais aller chez Caudrelier, je les tuerai tous ». — Ce n'est pas vrai.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)